

LORIENT le 24 Octobre 1962

2/ème REGION MARITIME

ARRONDISSEMENT MARITIME
DE LORIENT

MAJORITE GENERALE

N° 489 MG/Mat

C ^{dt} BOURDAIS	
le 24 OCT. 1962	
Cdt	
Off. en S ^d	<i>SM</i>
O.C. à H.	
O. Trans	<i>A</i>
C. 1	
C. 2	<i>A</i>
C. 3	
L. A.	
C ^o	
Mod	
B. A.	
B. M.	
Classen	0.2

*Les Feuilles d'Armement
sont versées. Percez l'acte d'armement*

O R D R E

O B J E T : Cloture de l'armement de l'A.E. "CDT BOURDAIS"

REFERENCE : Instruction particulière 70 MG/Mat du 15.2.62

- 1.- Une cloture provisoire de l'armement de l'A.E. CDT "BOURDAIS" a été prononcé au moment de son départ en campagne.
- 2.- Les dispositions arrêtées ont fait l'objet de l'instruction particulière 70 MG/Mat du 15.2.62.
- 3.- Cette même instruction précisait les mesures à prendre au retour du bâtiment à LORIENT après campagne pour terminer les travaux.
- 4.- Ces mesures devront être terminées pour le 1^o Novembre date à laquelle le CDT BOURDAIS reprendra la position en "armement définitif"

Le Capitaine de Vaisseau DEMEOCQ
Major Général

DESTINATAIRES/

DCAN LORIENT (3)
DCM LORIENT (2)
CSS LORIENT (2)
CDT BOURDAIS (2)

C O P I E S /

PREMAR II (4)
COMAR LORIENT (3)
Contrôle Résident (3)
CPE
MG/Mat (2)
Archives